

LAAGAB SOULIGNE L'IMPORTANCE DE LA FORMATION ET DE LA SPÉCIALISATION POUR RELEVER LES DÉFIS

Page 4

PÉTROLE

LE BRENT PROGRESSE ET FRÔLE LES 85 DOLLARS

Page 5

MIDI

ISSN : 1112-7449

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 5029 | Jeudi 30 mai 2024 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

ACCIDENTS DE LA ROUTE

3 MORTS ET 216 BLESSÉS EN 24 HEURES

Page 16

RELATIONS ALGÉRO-CHINOISES

UN BILAN ET DES PERSPECTIVES

Page 3



Mme NADIA RABIA :

«PLUSIEURS TARIFS PROMOTIONNELS CET ÉTÉ AU PROFIT DE NOTRE COMMUNAUTÉ À L'ÉTRANGER»

Page 5



Phs : DR

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

PLUSIEURS SECTEURS EXAMINÉS

Page 2

PRÉSIDENTIELLES

Le Moudaf appelle les jeunes à contribuer au succès**du rendez-vous électoral**

Le président du Mouvement dynamique de la communauté algérienne établie en France (Moudaf), Nasser Khabat, a appelé mardi à Alger, les jeunes à participer avec force à la Présidentielle du 7 septembre, étant donné que cette frange de la société constitue la locomotive de l'Algérie nouvelle. "Nous avons des élections importantes dans notre pays et il faut qu'elles fassent écho", a-t-il indiqué dans une déclaration à la presse, à l'issue d'une rencontre avec le vice-président du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), Anis Abdelilah Ailoul. Et d'ajouter qu'"il faut une large participation à cet important rendez-vous, en vue d'impulser notre pays vers l'avant et consolider notre citoyenneté."

"Nous sommes pleinement conscients que les jeunes sont ceux qui ont leur mot à dire et doivent travailler pour le nouveau projet algérien", a-t-il poursuivi, appelant tous les Algériens, où qu'ils soient, à adopter le slogan "J'aime mon pays, j'irai voter." Il a en outre relevé que son mouvement mène une large campagne de sensibilisation des membres de la communauté nationale en France pour la prochaine élection présidentielle. De son côté, Abdelilah Ailoul a affirmé que les membres du Moudaf "sont mobilisés, en vue de donner à la citoyenneté son sens complet, en prenant part au débat autour de la Présidentielle", indiquant que la délégation du Moudaf "mène plusieurs initiatives, en vue de sensibiliser notre communauté à l'étranger". Selon lui, nombre de thèmes relatifs aux réalisations, aux festivités et aux initiatives que mènent le Moudaf, ont été abordés, de même que les différents projets concrétisés par le CSJ, notamment en ce qui a trait à son volet inhérent aux jeunes de la communauté algérienne en France. Pour le même responsable, les jeunes "auront un rôle important et actif, lors de la prochaine Présidentielle, étant munis de la capacité de participer à la prise de décision, à travers différentes institutions, et ce à travers l'activation de la véritable démocratie participative, à travers les différentes initiatives qui se sont concrétisées sur le terrain depuis 2019 à ce jour."

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

Plusieurs secteurs examinés

Le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, a présidé, mercredi, une réunion du Gouvernement consacrée à l'examen de textes de loi et à la présentation d'exposés relatifs à plusieurs secteurs, indique un communiqué des services du Premier ministre, dont voici le texte intégral :

« Le Premier ministre, Monsieur Nadir Larbaoui, a présidé, hier mercredi 29 mai 2024, une réunion du Gouvernement consacrée à l'examen d'un avant-projet de loi relatif à la protection des personnes à besoins spécifiques, ainsi qu'un projet de décret fixant les modalités d'organisation de l'Observatoire national de la prévention de la discrimination et du discours de haine, et ce, dans le cadre de la mise en œuvre de la loi n° 20-05 du 28 avril 2020. Le Gouvernement a également entendu deux communications sur la stratégie nationale de valorisation des

hydrocarbures et les procédures de mise en place de l'Agence nationale du foncier urbain, qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des directives de Monsieur le Président de la République relatives à l'accélération du processus de parachèvement de la pleine mise en œuvre des différents mécanismes prévus par le nouveau dispositif législatif et réglementaire régissant le foncier économique, industriel, urbain et touristique destiné à la réalisation de projets d'investissement et à la réalisation d'un développement économique global. »

MDN

Deux terroristes abattus, un autre s'est rendu en une semaine

Deux terroristes ont été abattus, un autre s'est rendu et six éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés durant la période du 22 au 28 mai, lors d'opérations distinctes des unités et des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) à travers le territoire national, indique un bilan opérationnel rendu public mercredi par le ministère de la Défense nationale (MDN).

"Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) ont exécuté, durant la période du 22 au 28 mai 2024, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national", précise la même source. Dans le cadre de la lutte antiterroriste et "lors d'une opération de fouille et de ratisage dans la zone de Djbel Tamoulga, wilaya de Chlef, un détachement de l'ANP a abattu, les (2) terroristes Kachkouche Abdelkader dit Abou Djafaar et Khaloufi

Abdelkader, et récupéré deux (2) pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov, une quantité de munitions et divers objets", ajoute le communiqué. Dans le même contexte, "le terroriste dénommé Mellouki Sid Ammar dit Omar s'est rendu aux autorités militaires à Bordj Badji Mokhtar en sa possession un (1) pistolet mitrailleur de type Kalachnikov et une quantité de munitions, tandis que six (6) éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés, lors d'opérations distinctes à travers le territoire national". Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, et "en continuité des efforts soutenus visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires, 51 narcotrafiquants, et ont mis en échec des tentatives d'introduction de 722 kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que 461356 comprimés psychotropes ont été saisis", relève la même source. A Tamanrasset,

Bordj Badji Mokhtar et In Guezzam, des détachements de l'ANP "ont arrêté 323 individus et saisi 32 véhicules, 245 groupes électrogènes, 144 marteaux-piqueurs, 15 détecteurs de métaux, ainsi que des quantités de mélange d'or brut et de pierres, d'explosifs, d'outils de détonation et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite". De même, "20 autres individus ont été interceptés et un (1) fusil mitrailleur de type FMPK, trois (3) pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov, quatre (4) fusils de chasse, six (6) pistolets automatiques, 99128 litres de carburants et 142 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande et la spéculation ont été saisis lors d'opérations distinctes à travers le territoire national", note le bilan du MDN. Par ailleurs, les Garde-côtes "ont mis en échec, sur les côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine de 126 individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que 584 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national", conclut le communiqué.

ACTIVITÉS PARLEMENTAIRES

Le président de l'APN reçoit l'ambassadeur de Hongrie

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Brahim Boughali, a reçu, mercredi, l'ambassadeur de Hongrie, Gyorgy Pantos, qui lui a rendu une visite d'adieu au terme de sa mission en Algérie, indique un communiqué de la Chambre basse du Parlement.

Lors de cette audience, qui s'est tenue au siège de l'APN, M. Boughali a passé en revue "les relations historiques et l'état de la coopération bilatérale dans différents domaines", rappelant, dans ce cadre, sa visite d'il y a deux ans en Hongrie, dont il s'est félicité des "résultats fructueux", notamment "la signature d'un protocole d'accord de coopération entre les Assemblées des deux pays." De son côté, M. Pantos a affirmé avoir "veillé, durant sa mission en Algérie, à dynamiser les relations entre les deux pays", soulignant qu'"elles ont été marquées par plusieurs rencontres entre les responsables algériens et leurs homologues hongrois et la signature d'accords dans différents domaines", a ajouté le communiqué.

RELATIONS ALGERO- CHINOISES

Un bilan et des perspectives

Avec la république populaire de Chine l'Algérie entretient des relations que l'on qualifie, de part et d'autre, de très bonnes. Des relations qui se traduisent sur le terrain par l'impulsion de la coopération dans de nombreux secteurs d'activités et aussi d'une parfaite convergence de vues sur de nombreux dossiers internationaux.

PAR KAMAL HAMED

Mais les deux pays ne veulent pas, apparemment, s'arrêter à ce stade puisque la volonté d'aller de l'avant animent tant Alger que Pékin. C'est sans doute dans ce contexte, du moins en partie, que s'inscrit la visite du ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger,

ANP

Tentative déjouée de contrebande de 722 kg de drogue à travers le Maroc

Des détachements de l'Armée nationale populaire, en coordination avec divers services de sécurité lors d'opérations interarmées, ont arrêté 51 trafiquants de drogue.

Les tentatives d'introduction de 722 kilogrammes de kéfi transformé à travers la frontière avec le Maroc ont également été contrecarrées, avec 461 356 comprimés hallucinogènes saisis.

Des détachements de l'armée nationale populaire ont arrêté 323 personnes et saisi 32 véhicules. 245 générateurs électriques, 144 marteaux-piqueurs et 15 détecteurs de métaux. 20 autres personnes ont également été arrêtées et une 01 mitrailleuse FMPK et 03 mitraillettes Kalachnikov ont été saisies. Et 04 fusils de chasse et 06 pistolets automatiques.

99 128 litres de carburant et 142 tonnes de nourriture destinées à la contrebande et à la spéculation ont été saisies. Lors d'opérations sporadiques sur l'ensemble du territoire national. D'autre part, les gardes-côtes ont réussi à contrecarrer les tentatives d'immigration clandestine sur les côtes nationales de 126 personnes qui se trouvaient à bord de bateaux de fabrication conventionnelle.

En outre, 584 immigrants illégaux de différentes nationalités ont été arrêtés sur l'ensemble du territoire national.

M.H.

Ahmed Attaf, en chine. Le chef de la diplomate algérienne a été chargé de cette mission par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Cette visite de travail s'articule autour de deux axes puisque Attaf a pris part d'abord aux travaux de la dixième réunion ministérielle du forum sur la coopération Sino-Arabe. Mais, en parallèle, Attaf s'est aussi entretenu avec son homologue chinois Wang Wenbin comme il sera reçu par des responsables chinois, et ce, dans le cadre du suivi de la mise en œuvre des conclusions de la visite d'Etat effectuée par le président Tebboune au mois de juillet dernier. Ainsi, hier, Ahmed Attaf, s'est entretenu avec le Conseiller d'Etat et ministre des Affaires étrangères chinois, M. Wang Yi. Les entretiens entre les deux ministres ont porté sur "les relations de coopération et de partenariat qui lient les deux pays amis, notamment l'évaluation des progrès réalisés dans la mise en œuvre des résultats de la visite d'Etat effectuée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en Chine au milieu de l'année dernière", a indiqué un communiqué du ministère des Affaires étrangères. Autant dire qu'il s'est agi de faire un bilan de la coopération et, ainsi, entrevoir les perspectives d'avenir en vue de renforcer cette coopération. Car la visite du chef de l'Etat en Chine a permis, de l'avis de tous les observateurs, de donner une nouvelle dynamique à la relation bilatérale. "C'était une visite historique, réussie à tous les niveaux et permettra d'approfondir les relations d'amitié solides et de coopération entre les deux pays" a indiqué quelques jours après l'ambassadeur de Chine en Algérie. "En

effet, plusieurs mégaprojets seront réalisés à l'avenir entre l'Algérie et la Chine, notamment en matière d'infrastructures", a-t-il ajouté. À l'issue de la visite la Chine s'est montrée disposée à se lancer dans des projets d'investissement stratégiques de grande envergure en Algérie, dont le projet de voie ferrée Gara Djebilet-Béchar et le projet de voie ferrée pour le transport de phosphate. À l'occasion des entretiens entre les deux Présidents, le Président chinois a affirmé l'intérêt de son pays pour le projet d'extension du port d'Annaba, soulignant également la volonté de la Chine d'implanter l'une des plus grandes usines de batteries au lithium en Algérie. De nombreux projets communs sont sur la bonne voie et tout indique que cette volonté commune d'aller de l'avant se traduira par la concrétisation de nombreux autres projets stratégiques. D'ailleurs, la Chine a promis d'investir pas moins de 36 milliards de dollars dans les prochaines années. À cette coopération accrue les deux pays partagent aussi presque les mêmes points de vues s'agissant des grands dossiers internationaux. Dans ce cadre Attaf "a passé en revue avec son homologue chinois les différentes questions d'intérêt pour les deux pays à l'heure actuelle, notamment l'agression israélienne incessante contre la bande de Gaza, réaffirmant la nécessité de renforcer la coordination entre les délégations des deux pays au Conseil de sécurité de l'ONU en faveur de la cause palestinienne et pour la consécration des droits inaliénables et imprescriptibles du peuple palestinien", a précisé le communiqué du ministère.

K.H.

CONSEIL DE SÉCURITÉ :

L'Algérie distribue un projet de résolution sur les attaques sionistes à Rafah

La Mission permanente de l'Algérie auprès de l'Organisation des Nations unies à New York a distribué, hier mardi au Conseil de sécurité, un projet de résolution obligeant la puissance occupante à cesser immédiatement son offensive militaire et toute autre action à Rafah, dans le Sud de la bande de Gaza.

Le projet de résolution algérien, introduit au sortir de la réunion d'urgence du Conseil de sécurité convoquée à la demande de l'Algérie au sujet des récentes attaques contre les camps de réfugiés de Rafah, exige un cessez-le-feu immédiat, respecté par toutes les parties, et condamne les attaques indiscriminées contre les civils, y compris les femmes et les enfants, et les infrastructures civiles.

Le texte exige à nouveau que toutes les parties au conflit respectent leurs obligations en vertu du droit international, y compris le droit international humanitaire et le droit international des droits de l'homme, en particulier en ce qui concerne la protection des civils et des biens à caractère civil, et la nécessité de cesser de priver la population civile palestinienne de la bande de Gaza des services de base et de l'aide humanitaire indispensables à sa survie.

Le projet de résolution exprime également la grave préoccupation du Conseil face à la situation humanitaire désastreuse avec

une famine généralisée dans toute la bande de Gaza et les mauvaises conditions de vie ainsi que les souffrances de la population civile palestinienne, y compris ceux qui se sont réfugiés à Rafah, dont la plupart ont été déplacés de force.

Ce projet de résolution fait suite à l'agression barbare et injustifiable lancée par les forces d'occupation sionistes contre un camp de réfugiés palestiniens à Rafah, qui a coûté la vie à plus de 45 martyrs, dont des enfants, des bébés et des femmes, en plus de nombreuses personnes gravement brûlées qui nécessitent un traitement devenu introuvable dans la bande de Gaza après la destruction de la plupart de ses établissements de Santé.

Le Représentant permanent de l'Algérie, l'ambassadeur Amar Bendjama, avait assuré à la presse, immédiatement après la séance à huis clos du Conseil de sécurité mardi soir, que l'Algérie compte faire circuler aux membres du Conseil de sécurité un projet de résolution concis et décisif pour mettre fin aux massacres à Rafah.

Ce projet de résolution devrait être soumis dans les prochains jours au vote des membres du Conseil dès l'achèvement de la phase de négociation, qui devrait être de courte durée et ce, compte tenu de la gravité de la situation sur le terrain.

R.N.

Le président de la Cour constitutionnelle se félicite de l'intérêt accordé par le président de la République au secteur de l'Information

Le président de la Cour constitutionnelle, M. Omar Belhadj, s'est félicité, mercredi à Alger, de l'intérêt accordé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au secteur de l'information, et son attachement à la concrétisation des réformes engagées sur le terrain.

Lors d'une allocution prononcée à l'ouverture des ateliers de formation organisés par la Cour constitutionnelle en collaboration avec le ministère de la Communication, au profit des médias, sur "le cadre constitutionnel et légal de l'élection présidentielle", M. Belhadj s'est félicité de "l'intérêt accordé par le président de la République au secteur de l'information, et son attachement à la concrétisation des réformes engagées en faveur du secteur, à travers la consécration de la liberté d'expression et la liberté de la presse écrite, audiovisuelle et électronique dans la Constitution, ainsi que la promulgation de la loi organique relative à l'information, de la loi relative à l'activité audiovisuelle, et la loi relative à la presse écrite et à la presse électronique." Le président de la Cour constitutionnelle a également souligné l'importance que revêt la prochaine présidentielle.

"Nous sommes à l'approche d'une échéance présidentielle décisive, dans un contexte national, régional et international sensible", a-t-il dit, appelant à "intensifier les efforts pour contribuer à l'édification nationale dans la stabilité et la quiétude et à la protection du pays et de ses constantes identitaires contre les tentatives de déstabilisation à travers les plans des conspirateurs qui s'appuient sur la propagande et la diffusion de fausses informations."

D'autre part, M. Belhadj a affirmé que "la création de la Cour constitutionnelle, était l'un des fondements de l'amendement constitutionnel de 2020, compte tenu de ses larges prérogatives, notamment en matière d'examen des recours recueillis lors de l'élection présidentielle, des élections législatives et du référendum."

Il a ajouté que "dans le cadre des réformes politiques et institutionnelles profondes initiées par le président de la République, l'amendement constitutionnel de 2020 a consacré la constitutionnalisation de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), en tant qu'institution constitutionnelle indépendante, chargée exclusivement de la préparation, de l'organisation, de la gestion et du contrôle des opérations électorales."

Revenant aux ateliers de formation au profit des journalistes, le président de la Cour constitutionnelle a indiqué que "la politique de communication de la Cour repose sur l'ouverture, en vue de diffuser et d'ancrer la culture constitutionnelle et juridique, afin de rapprocher la justice constitutionnelle du citoyen et de lui permettre de comprendre ses concepts et ses missions fondamentales dans la garantie du respect de la Constitution et la protection des libertés et droits fondamentaux."

M. Belhadj a également précisé que l'objectif de l'organisation de ces ateliers de formation est de "contribuer à familiariser la corporation médiatique avec les nouveautés constitutionnelles, juridiques et réglementaires relatives à l'élection présidentielle."

R.N.

MÉDIAS

Laagab souligne l'importance de la formation et de la spécialisation pour relever les défis

Le ministre de la Communication, Mohamed Laagab, a souligné, mercredi à Alger, l'importance de la formation et de la spécialisation des journalistes pour relever les défis auxquels l'Algérie est confrontée.

Dans une allocution prononcée à l'ouverture des travaux des ateliers sur le cadre constitutionnel et juridique de l'élection présidentielle, organisés par la Cour constitutionnelle, en collaboration avec le ministère de la Communication, M. Laagab a insisté sur l'importance de la spécialisation et de la formation des journalistes pour garantir aux citoyens leur droit à l'information, à travers des médias professionnels, compétents et performants.

"L'Algérie a besoin de médias forts et efficaces, a fortiori dans le contexte actuel où l'activité médiatique mondiale est forte et influente, s'adressant même à nous dans



notre langue maternelle", a-t-il soutenu. "Le secteur de l'information connaît désormais une bonne dynamique, car nous avons uni nos forces avec les établissements médiatiques publics et privés au service de notre pays, conformément aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui a déjà pris de nombreuses mesures pour conforter et soutenir les établissements médiatiques", a-t-il ajouté. Et de saluer, par là même, l'initiative de la Cour constitutionnelle d'organiser cet atelier de formation au profit des médias nationaux et des journalistes accrédités travaillant pour des médias étrangers, en prévision de

l'événement majeur que le pays s'appête à vivre, à savoir l'élection présidentielle du 7 septembre 2024. Après avoir souligné que les organismes employeurs étaient tenus d'assurer des formations à leurs journalistes en vertu de la loi organique sur l'information, le ministre a rappelé que le secteur avait organisé de nombreuses rencontres, sessions de formations et conférences spécialisées au profit de quelque 700 journalistes des secteurs public et privé. M. Laagab a annoncé, à cette occasion, l'organisation prochaine de plusieurs sessions de formation, notamment un atelier sur le journalisme économique et l'analyse des données, le 4 juin prochain,

au profit de 60 journalistes. Il a également évoqué le lancement, par le ministère de la Communication, en collaboration avec le ministère du Tourisme et de l'Artisanat, du Prix du meilleur contenu journalistique promouvant la destination touristique Algérie, ainsi que l'organisation d'un atelier sur le journalisme touristique, le 25 juin prochain, à l'occasion de la Journée nationale du tourisme. Le ministère de la Communication contribuera également, avec le concours du Conseil du nouveau économique algérien (CREA), à la création du Forum de l'information économique africaine, qui devrait se tenir fin juin-début juillet 2024, a-t-il fait savoir, précisant qu'il s'agissait d'un espace permettant aux journalistes de découvrir les capacités de production et d'exportation de l'Algérie.

Il a également indiqué que «son département comptait parrainer un Forum sur les sites web africains, en vue de faire de l'Algérie un hub médiatique africain à l'avenir.» Les travaux des ateliers de formation au profit des médias ont débuté, mercredi, en présence du président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali, du président de la Cour constitutionnelle, Omar Belhadj, ainsi que de membres du Gouvernement, de représentants d'organismes officiels et de directeurs d'établissements médiatiques.

TÉLÉCOMMUNICATIONS L'Algérie lauréate du prix SMSI 2024

L'Algérie s'est vu attribuer le prix du Sommet mondial de la société de l'information (SMSI) 2024 dont le forum se tient du 27 au 31 mai à Genève, en présence du ministre de la Poste et des Télécommunications, Karim Bibi Triki. L'Algérie a été distinguée lors de la cérémonie de remise des prix SMSI qui s'est tenue mardi à l'occasion du forum.

Dans ce cadre, le Centre numérique de documentation du patrimoine et des arts de Sétif (Société numérique de technologie et de science de la wilaya de Sétif) a été primé en la personne du jeune Nassim Louchali, classé premier dans la catégorie "Diversité et identité culturelles, diversité linguistique et contenu local". Il a été honoré par la secrétaire générale de l'Union internationale des télécommunications (UIT), Doreen Bogdan-Martin, en présence de M. Bibi Triki.

Trois autres projets algériens sont également arrivés en finale de ce concours. Il s'agit des projets de l'Agence nationale d'exploitation, de la Société nationale d'électricité et de gaz (Sonelgaz) et d'une équipe de recherche. Les projets algériens retenus pour le concours du Sommet mondial de la société de l'information 2024, organisé chaque année par l'UIT, ont obtenu des résultats très satisfaisants à l'échelle mondiale. Le concours des Prix du SMSI a été développé en réponse aux demandes des parties prenantes du SMSI visant à créer un mécanisme efficace pour évaluer les projets et les activités qui exploitent le pouvoir des technologies de l'information et de la communication (TIC) pour faire progresser le développement durable.

Depuis sa création, le concours des Prix SMSI a attiré plus de 300.000 candidats. Les Prix SMSI sont la plate-forme mondiale unique permettant d'identifier et de présenter des réussites dans la mise en œuvre des lignes d'action et des Objectifs de développement durable (ODD) du SMSI.

SOCIÉTÉ

«La prévention et la lutte contre l'erreur, l'évasion et la fraude dans le système de sécurité sociale en Afrique du Nord», thème d'une rencontre à Alger

Le thème "Prévention et lutte contre l'erreur, l'évasion et la fraude dans le système de sécurité sociale en Afrique du Nord" a été au centre d'une rencontre technique organisée mardi à Alger par le Bureau de liaison de l'Association internationale de la sécurité sociale pour l'Afrique du Nord (BLAISAN) en coordination avec le Secrétariat général (SG) de l'association à Genève.

Président l'ouverture des travaux de cette rencontre qui s'est déroulée en présence du SG de l'Association internationale de la sécurité sociale (AISS), Marcelo Abi-Ramia Caetano, du président de l'Association arabe de la sécurité sociale, Mohammad Karaki, et des représentants des organismes de sécurité sociale des pays d'Afrique du Nord et de certains pays arabes, le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Fayçal Bentaleb a affirmé que l'Algérie "a œuvré depuis son indépendance à consacrer le caractère social de l'Etat, à renforcer la justice sociale et à stimuler la croissance économique, en fidélité aux principes de la Déclaration du 1^{er} novembre 1954."

À ce propos, le ministre a souligné le souci des pouvoirs publics de "mettre en place tous les moyens susceptibles d'as-

surer l'amélioration, l'élargissement et la modernisation des prestations prodiguées à de larges franges de la société, ainsi que la préservation des équilibres financiers et de la pérennité des caisses de sécurité sociale.

"La préservation de ces acquis, ajoute-t-il, requiert "la mise en place de mécanismes efficaces permettant de lutter contre certains phénomènes négatifs, notamment l'évasion parafiscale et la fraude dans le domaine de la sécurité sociale, tels que le non-paiement des cotisations ou la non-déclaration des travailleurs." Et de souligner que "l'Etat a déployé des efforts importants depuis l'indépendance en réformant le système national de sécurité sociale, en unifiant les avantages au profit de toutes les catégories actives, et en mettant en place des mesures législatives et réglementaires définissant les litiges en matière de sécurité sociale et les voies de les régler ainsi que les procédures de recouvrement forcé des cotisations." "Le système national de sécurité sociale comprend 6 instances chargées de la couverture sociale de différentes tranches de la société, qui ont connu un développement considérable grâce à la numérisation de leur gestion, notamment à travers l'identification électro-

rique des affiliés et des assurés sociaux", a-t-il rappelé.

"Dans le cadre de la mise en œuvre des engagements du président de la République, a poursuivi le ministre, en ce qui concerne la transformation numérique, le nombre de prestations numériques à distance offertes par le secteur a dépassé 127, permettant de se passer des documents demandés aux citoyens", soulignant que le processus de numérisation "a permis de renforcer l'interconnexion entre les bases de données." Par ailleurs, le ministre a estimé que cette rencontre constituait une opportunité pour les participants d'échanger les expériences et expertises dans le

domaine de la sécurité sociale. Le président de l'Association arabe de sécurité sociale (AASS) s'est félicité de l'expérience algérienne en matière de sécurité sociale, mettant l'accent sur la couverture sociale et le recours à la numérisation. Dans ce contexte, il a affirmé que l'AASS s'attellait au renforcement de la coopération avec les instances de sécurité sociale en Algérie, en vue de bénéficier de cette expérience. De son côté, le Secrétaire général de l'AISS a mis en avant l'importance de cette rencontre à même d'ouvrir la voie à l'échange de connaissances et d'expertises en matière de sécurité sociale entre les pays participants.

PRODUCTION DU VACCIN CONTRE LA GRIPPE SAISONNIÈRE

Aoun insiste sur le respect des délais

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun a reçu, mardi à Alger, le représentant du laboratoire "Abbott Products Algérie", Mohamed Kandil et le vice-directeur général du "Groupe Saïdal" pour examiner le projet de production du vaccin contre la grippe saisonnière qui entrera en phase de production "dans les plus brefs délais", a indiqué un communiqué du ministère. Le ministre qui a écouté un exposé détaillé sur ce projet qui entrera en phase de production dans les plus brefs délais, a appelé à accélérer la production du vaccin pour couvrir le marché national avant fin août prochain, a précisé le communiqué. "Dans le même sillage", le ministre a souligné "la nécessité d'éviter tout retard de livraison du vaccin dans en temps voulu", selon la même source.

COSOB

Lancement du projet de digitalisation des ordres de bourse

La Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (COSOB) a annoncé, hier mercredi dans un communiqué, le lancement officiel pour dimanche prochain, du projet de numérisation des ordres de bourse.

PAR CHAHINE ASTOUATI

Ce projet sera lancé en "collaboration avec l'Autorité gouvernementale de certification électronique, dans le cadre de l'effort continu de la Cosob pour le développement du marché financier et boursier en Algérie", a-t-elle précisé. Le projet sera officiellement lancé lors d'une cérémonie qui se tiendra au siège de la Banque nationale de l'habitat (BNH), et "vise à améliorer l'efficacité et l'efficacités des transactions boursières, en rendant possible l'envoi électronique des ordres d'achat et de vente à travers les intermédiaires en opérations de bourse", explique la Cosob. Il s'inscrit "dans le cadre de la dynamique que connaît le marché financier et boursier en Algérie, concrétisant



l'engagement du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, quant à la nécessité de développer les marchés financiers et boursiers pour financer l'économie", souligne le communiqué. "Ce projet s'inscrit également dans les orientations du gouvernement visant à

généraliser la digitalisation dans tous les secteurs, notamment ceux liés à la digitalisation des services financiers et à améliorer leur utilisation par les citoyens", ajoute la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de bourse. C.A

BAD

Pour une architecture financière mondiale plus équitable et plus représentative

Les chefs d'Etat et de gouvernement africains participant aux Assemblées annuelles 2024 de la Banque africaine de développement (BAD) ont appelé, mercredi à Nairobi (Kenya), à la refonte de l'architecture financière mondiale, jugée injuste et défavorable pour les pays du continent. Ce dialogue présidentiel de haut niveau s'est tenu avec la participation de 14 chefs d'Etat et de gouvernement africains, et des responsables de plusieurs institutions régionales, en présence du ministre des Finances, Laaziz Faïd, en qualité de représentant du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Les intervenants lors de cette séance ont été unanimes à souligner que l'architecture financière mondiale actuelle était caractérisée par "l'insuffisance des financements abordables et ne permettait pas d'atteindre les objectifs de développement en Afrique." Dans ce cadre, William Samoei Ruto, président du Kenya, pays hôte des Assemblées annuelles 2024 du groupe de la BAD, a estimé que la transformation économique souhaitée en Afrique nécessitait un engagement constant de ressources considérables pour investir dans les infrastructures et les capacités industrielles. Cependant, "nous sommes confrontés aux barrières rigides d'une architecture financière mondiale qui est fondamentalement mal alignée avec nos aspirations", a

déclaré le président Ruto, faisant observer que les taux appliqués pour les Africains sur les marchés internationaux "sont supérieurs de 8 à 10 fois plus par rapport à ceux payés par le reste du monde." Ces taux d'emprunt élevés tiennent compte d'un "profil de risque arbitraire qui n'est pas appliqué lors de l'examen des projets d'extraction de nos ressources minières, même dans les zones de conflit", soutient-il. Le Président kenyan préconise, dans ce sens, d'aller vers une nouvelle architecture qui favorise le développement en Afrique à travers des financements souples et flexibles, à long terme, qui prennent en compte les priorités africaines notamment en matière de climat, avec des taux faibles et des volumes importants. De son côté, le président de la Commission de l'Union africaine, Moussa Faki Mahamat, a souligné que "les apports de financements extérieurs pour la gestion de développement de l'Afrique ont été "très loin des attentes, traduisant ainsi une injustice à l'égard du continent." Cette situation "injuste" s'illustre notamment dans le domaine du climat où les Africains subissent les effets du réchauffement climatique sans qu'ils en soient responsables historiquement, alors qu'ils ne bénéficient pas d'une solidarité financière à la hauteur des défis climatiques.

Pour faire face à cette injustice, "il est impératif plus que jamais pour les Africains de parler d'une seule voix, notamment à travers une réforme intra-africaine, pour pouvoir compter au monde." Le président du groupe de la BAD, Akinwumi Adesina, a appelé les institutions et les banques multilatérales de développement à optimiser leur engagement afin de lever davantage de financements pour soutenir les pays africains. "On ne saurait trop insister sur la nécessité de réformer l'architecture financière internationale afin de mobiliser les ressources indispensables au financement des Objectifs de développement durable (ODD) à l'horizon 2030", a-t-il martelé. Revenant sur le bilan de la BAD en 2023, M. Adesina a fait savoir que les financements de cette institution dépassaient les 10 milliards de dollars, destinés à réaliser ses cinq grandes priorités: "éclairer l'Afrique et l'alimenter en énergie, nourrir l'Afrique, industrialiser l'Afrique, intégrer l'Afrique et améliorer la qualité de vie de ses populations." Depuis le lancement en 2016 de ces cinq objectifs, baptisés High 5, les financements de la BAD ont touché plus de 400 millions de personnes, selon le premier responsable de cette institution financière régionale qui fête en 2024 le 60^e anniversaire de sa création.

R.N.

Mme NADIA RABIA :

«Plusieurs tarifs promotionnels cet été au profit de notre communauté à l'étranger»

L'affaire des deux navires algériens de transport de marchandises, le Timgad et le Sedrata, jusque-là immobilisés au port d'Anvers, en Belgique, connaît un dénouement selon les déclarations, ce mercredi, de la Présidente-directrice générale du groupe GATMA (Groupe algérien de transport maritime). Mme Nadia Rabia, qui s'exprimait à l'émission L'invité de la rédaction de la chaîne 3 de la Radio Algérienne, a déclaré qu'avec « le soutien des autorités, nous avons pu récupérer un navire. Le deuxième est en cours de rapatriement, et nous voulons que ce navire soit doté de tous les équipements nécessaires et conformes aux conditions internationales de navigation », a-t-elle déclaré.

Conscient que le transport maritime des marchandises de et vers l'Algérie relève ni plus ni moins de la souveraineté nationale, tel que maintes fois souligné par le président de la République et allant jusqu'à suggérer sa restructuration, le groupe GATMA s'attèle à mettre les moyens pour la réfection de sa flotte. Celle des « 9 navires détenus par la compagnie ont déjà nécessité une enveloppe de 7 milliards de dinars, trois vont arriver prochainement comme nouvelles acquisitions », a déclaré Mme Rabia.

PÉTROLE

Le Brent progresse et frôle les 85 dollars

Les prix du pétrole poursuivent leur progression ce mercredi, poussés par le risque géopolitique au Moyen-Orient et la réunion ministérielle de l'Opep+ prévue pour dimanche prochain. Le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en juillet, grimpeait de 0,88% à 84,96 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison le même mois, progressait de 0,89% à 80,54 dollars. L'attention des investisseurs pétroliers se porte sur la situation géopolitique au Moyen-Orient et également sur la réunion de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et leurs alliés de l'accord Opep+, dont la réunion ministérielle a été reportée à dimanche, à distance. Les pays membres doivent décider de leurs niveaux de production pour la seconde partie de l'année.

R.N.

MIDI

CULTURE

HOMMAGE

Des artistes parmi les pionniers de la chanson raï moderne honorés

L'association culturelle et artistique du "3ème Millénaire" a organisé, samedi à Alger, une cérémonie en hommage aux artistes de l'Ouest algérien, parmi les pionniers de la chanson Raï moderne, Messaoud Bellemou, Cheikh En'Naâm, Gana El Maghnaoui et le maestro Kouider Berkane, pour l'ensemble de leurs carrières artistiques qu'ils ont vouées à la chanson et au patrimoine culturel algérien.



« Zawaya », nouvelle plateforme électronique dédiée aux productions cinématographiques et télévisuelles

HOMMAGE

Des artistes parmi les pionniers de la chanson raï moderne honorés

L'association culturelle et artistique du "3ème Millénaire" a organisé, samedi à Alger, une cérémonie en hommage aux artistes de l'Ouest algérien, parmi les pionniers de la chanson Raï moderne, Messaoud Bellemou, Cheikh En'Naâm, Gana El Maghnaoui et le maestro Kouider Berkane, pour l'ensemble de leurs carrières artistiques qu'ils ont vouées à la chanson et au patrimoine culturel algérien.



Accueillie au Théâtre national Mahiédine-Bachtarzi (TNA), dont la direction artistique a collaboré avec l'association culturelle et artistique du "3e Millénaire", pour l'organisation de ce 191e hommage, auquel s'est joint également l'Office national des droits d'auteurs et droits Voisins (Onda), cette cérémonie s'est déroulée en présence de grandes figures de la chanson, de la télévision et du théâtre algériens. Accompagnés depuis leur sortie du salon d'honneur, au premier étage

du TNA par les sons de la Gheïta traditionnelle de la troupe folklorique aïssaoua, "Cheikh El Kamel" de Mostaganem dirigée par Benyoucef Ghecham au tambour, les quatre artistes mis à l'honneur, foulant le tapis rouge dans un moment empreint de solennité, ont eu droit à un accueil triomphal, avant de prendre place de part et d'autre de la prestigieuse scène de la salle Mustapha Kateb, sous les applaudissements et les youyous nourris du nombreux public présent. Comme à l'accoutumée, Sid Ali Bensalem, président de l'association "3e Millénaire" et son équipe, arrivent toujours avec un programme prolifique dans leur besace. Offrant le meilleur à leurs invités, ils ont, une fois de plus, réussi à réunir un plateau d'artistes de dif-

férents horizons qui ont vite embarqué l'assistance dans une belle randonnée de l'âme, à travers les chemins oniriques de la chanson algérienne dans sa richesse et sa diversité. Durant près de deux heures et demie de temps, Nasreddine Bliidi, Brahim Haderbache, Narimane, Abdelkader El Khaldi et Amine Titi, brillamment soutenus par l'Orchestre "El Bahdja", dirigé par le tambourinaire (t'ardji) Krimou Benaziz, ont enchanté le public avec un florilège de pièces, du terroir de la variété algérienne, dont celles dans le genre raï, un style de musique inscrit par l'Unesco, en décembre 2022 sur la liste du patrimoine immatériel mondial de l'humanité. Parmi les pièces et les reprises interprétées avec les voix présentes et étouffées des artistes-prestataires

de ce 191e hommage, "Katba", "Ma nahki, ma nach'ki", "Yal'Goumri", "Nebki aal'erray elli makech", "Akdeb âlik", "At'zaâzaâ khatri", "Tlebiti lefrak", "Rani nadem aâla lyam", "Yal meq-nin ezine", "Fi wahran sakna gh'zali", "Harram't ahibbak", "nestenna fik t'kolili OK", ainsi qu'une série de chansons dédiées à l'équipe nationale algérienne de football, qui ont enflammé la salle. Un hommage dans un autre, les reprises entonnées, ont rappelé la grandeur des regrettés artistes, Seloua, Nadia, Rabah Driassa, Hasni Chekroun, Mohamed El Badji, El Hadj El Hachemi Guerrouabi, ainsi que quelques grandes figures du Melhoun, entre autres.

Dans une ambiance conviviale, les 50 années de carrière de Messaoud Bellemou, les 147 albums et les 47 ans de bons et loyaux services de Gana El Maghnaoui, les 109 albums (paroles et musique) de Cheikh En'Naam et le demi-siècle de don à la chanson et la culture algérienne du maestro Kouider Berkane, ont amplement mérité la reconnaissance officielle qui leur a été consacrée, à travers les distinctions honorifiques et les présents hautement authentiques qui leur ont été généreusement remis par l'association "3e Millénaire".

PALAIS DE LA CULTURE MOUFDI-ZAKARIA

Baisse de rideau du 9^e Festival national de la création féminine

Le 9e Festival national de la création féminine, a pris fin samedi dernier à Alger avec un défilé de tenues traditionnelles représentant toutes les régions d'Algérie, en présence de la ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji. Organisé au Palais de la Culture Moufdi-Zakaria du 9 au 17 mai, dans le cadre du Mois du patrimoine (18 avril-18 mai) sous le thème "Costumes et parures, patrimoine à travers l'histoire", ce carrefour incontournable de la création féminine s'est clôturé avec le sentiment d'œuvrer avec dévouement à la préservation, la sauvegarde, la promotion et la transmission de l'identité et du patrimoine culturel immatériel algériens. Dans l'une des grandes salles du Palais de la Culture Moufdi-Zakaria, aménagée de manière à dégager deux couloirs aux sens opposés, bordés, de part et d'autre d'emplacements réservés à un public d'invités, les mannequins, accompagnés par la trentaine de stylistes qui les ont habillées, ont présenté une cinquantaine de modèles, aux motifs, aux ornements et aux broderies de haute couture, de toutes les régions d'Algérie.

Le défilé de mode s'est déroulé en présence de plusieurs cadres du département de la Culture, de responsables d'institutions sous tutelle et d'artistes, à l'instar de la comédienne Nadjia Laaraf, la chanteuse Nadia Benyoucef et du chanteur-comédien Lyès Ksentini. Les atmosphères relevées de ce défilé, cérémonial annonçant la clôture du 9e Festival national de la création féminine, ont été agrémentées par les airs mélodieux de la musicienne, virtuose au qanun, Wissal Mares, une jeune artiste pétrie de talent, promise à une grande carrière. Lors de ce festival, des concepteurs dans les métiers d'habillement et des artisans spécialisés dans le costume traditionnel, parures et fantaisies ont exposé leurs créations avec une "vision contemporaine".

Des start-up opérant pour la première fois dans le domaine des arts, du prêt-à-porter et de la mode, se sont associées au projet de création de la plate-forme, "Be Djazairi" (sois algérien), afin de donner plus de protection et une visibilité à l'échelle internationale, au patrimoine culturel algérien à travers une base de données en ligne regroupant les entreprises spécialisées, les créations vestimentaires, entre autres. Dans le souci de donner une "profondeur historique et un cachet académique" à cette manifestation, une exposition sur l'histoire du costume à travers la création féminine et son rôle dans la conservation, la sauvegarde, la promotion et la transmission du patrimoine vestimentaire aux générations futures a également marqué le 9e édition de ce Festival. Visant à mettre en avant le rôle de la formation dans la préservation et la transmission du savoir-faire dans le domaine du vêtement traditionnel, bijoux et broderies, des artisans ont présenté à travers des ateliers interactifs leurs créations et se sont livrés à des démonstrations, montrant ainsi leur créativité et savoir-faire au public. Des master-class dédiées, notamment, à la broderie d'art, la confection de bijoux et le design ont également été organisés lors de cette 9e édition qui a ouvert des espaces aux écoles de formation spécialisées et aux musées pour présenter, à leur tour, leurs collections vestimentaires et bijoux. Parallèlement à l'exposition, des conférences sur le costume et le bijou ont été animées par des universitaires, spécialistes du patrimoine vestimentaire.

Le Festival national de la création féminine, dont la première édition a eu lieu en 2010, vise à faire connaître les créations et les innovations des femmes algériennes de différentes wilayas dans divers domaines de l'artisanat, mettant en avant leur rôle crucial dans la transmission de ce patrimoine et la préservation de l'identité algérienne.

FESTIVAL CULTUREL NATIONAL DU THÉÂTRE AMATEUR DE MOSTAGANEM

La 55^e édition du 2 au 7 juin prochain

La wilaya de Mostaganem abritera la 55e édition du Festival culturel national du théâtre amateur du 2 au 7 juin prochain.

Le commissaire du Festival, Mohamed Takiret, a indiqué, lors d'une conférence de presse tenue à la Maison de culture Ould Abderrahmane-Kaki que le programme de cette 55e édition, placée sous le slogan « Avec le théâtre on se renouvelle », comprend des représentations théâtrales, des conférences scientifiques et des ateliers de formation, avec la présence d'environ 440 participants. Cette édition, qui porte le nom du comédien théâtral et cinématographique Djilali-Boudjemaâ, a maintenu le même système de représentations théâtrales avec à la clé 8 troupes participantes au classement A, 8 au classement B et dix troupes en tant qu'invités d'honneur, et ce, dans le cadre du théâtre de rue, a ajouté le même interlocuteur. Après les éliminatoires, le commissariat du Festival a décidé d'inviter 6 troupes d'amateurs à participer aux ateliers de formation, organisés dans divers spécialités, à l'instar de la scénographie, l'écriture dramatique, la préparation des comédiens, l'esthétique et la mise en scène. Selon M. Takiret, les spectacles



se dérouleront au niveau de la Maison de la culture Ould Abderrahmane-Kaki, de la salle de cinéma Mohamed Habib-les dans le cadre du théâtre de rue, a ajouté le même interlocuteur. Après les éliminatoires, le commissariat du Festival a décidé d'inviter 6 troupes d'amateurs à participer aux ateliers de formation, organisés dans divers spécialités, à l'instar de la scénographie, l'écriture dramatique, la préparation des comédiens, l'esthétique et la mise en scène. Selon M. Takiret, les spectacles

de la sortie de la première promotion de stagiaires amateurs, au nombre de 70 jeunes de différentes wilayas du pays, qui ont suivi une formation dans diverses spécialités durant une année, a expliqué le commissaire, qui a ajouté que la formation sera sanctionnée par un diplôme. Selon M. Takiret, les stagiaires amateurs sont en train de mettre les dernières retouches au spectacle inaugural du Festival, à savoir l'une des trois représentations théâtrales que le Commissariat du Festival natio-

nal du théâtre amateur produit actuellement, selon un cahier des charges lié aux festivals culturels nationaux. En ce qui concerne les conventions, le Commissaire du Festival a fait part de la signature de nouveaux accords de partenariat entre le Festival culturel national du théâtre amateur et des instances théâtrales similaires à l'extérieur du pays, à l'instar du Festival d'Avignon (France) et le Festival de théâtre d'Alexandrie (Egypte).

BATNA

Appel à l'inscription d'une opération de restauration du musée de Timgad

Une mission d'information dépêchée par la Commission de la culture, de l'information et du tourisme de l'Assemblée populaire nationale (APN), a appelé, à l'issue de sa visite dans la wilaya de Batna, à saisir le ministère de tutelle pour recommander l'inscription d'une opération de restauration du musée des mosaïques de Timgad. Le responsable de cette mission, Abdallah Laloui, a indiqué qu'il est aujourd'hui "nécessaire de restaurer et d'agrandir le musée, parallèlement à certains travaux de remise en état au niveau du site archéologique de Timgad qui reçoit, chaque année, plus de 100.000 visiteurs parmi les touristes nationaux et étrangers".

L'antique Thamugadi, a permis de déceler d'importantes fissures qui exposent les vestiges et les pièces "rares et précieuses" de la collection du musée à d'irréversibles dommages, ce qui nécessite de recommander l'inscription d'une opération de restauration du musée des mosaïques de Timgad. Le responsable de cette mission, Abdallah Laloui, a indiqué qu'il est aujourd'hui "nécessaire de restaurer et d'agrandir le musée, parallèlement à certains travaux de remise en état au niveau du site archéologique de Timgad qui reçoit, chaque année, plus de 100.000 visiteurs parmi les touristes nationaux et étrangers".

Au cours de cette mission de deux jours, les membres de la Commission de la culture, de l'information et du tourisme de l'APN ont pu détecter un certain nombre de lacunes sur les différents sites archéologiques inspectés, notamment l'aménagement insuffisant de l'ancienne dechra de Menaâ, qui remonte à plus de 10 siècles, et l'absence de revêtement de plusieurs routes qui y mènent, notamment l'axe reliant cette dechra aux balcons de Ghouffi, dans la commune de Ghassira. Lors de sa visite des sites archéologiques et touristiques de la wilaya de

Batna, la délégation de l'APN a également constaté "le besoin urgent de protéger et de clôturer certains d'entre eux, à l'image du site de Tobna, à Barika" et la nécessité de "restaurer la façade extérieure des anciens ksour de M'doukal, exemples vivants de constructions anciennes en argile", a encore indiqué M. Laloui. Il a souligné qu'une "recommandation sera soumise au ministère de la Culture quant à la réalisation, dans la wilaya de Batna, d'un musée public national où seraient conservés et exposés les différents artefacts archéologiques".

GRAND PRIX ASSIA-DJEBAR

24 romans retenus

La longue liste des auteurs en lice pour la 7e édition du Grand prix Assia-Djebbar a été dévoilée par le jury de cette distinction littéraire qui a retenu 24 romans en arabe, en tamazight et en français, a annoncé dimanche l'Entreprise nationale de communication, d'édition et de publicité (Anep) dans un communiqué. En langue arabe, la longue liste met en lice 12 romanciers : Samia Bendris, Zakia Allal, Mohamed Kadik, Maamar Hadjidj, Hmida Chenoufi, Leïla Ayoune, Ali Hadjersi, Abdelkader Djaafri, Zahra Kechaoui, Hamidi Bencharef, Farès Kibeche et Inaam Bayoud. Les romans « Abuh » d'Amrane Salem, «

Tezgeritrga » de Bellal Tilelli, « Tadist Yettwanealen » de Zohra Aoudia, « Tawkilt Tamcumt » de Tighilt Rachid et « 1954 Talalit n usirem » de Kerrache Hachemi sont retenus dans la longue liste en langue amazighe. En langue française, le jury a retenu 7 romans « De Glace et de Feu », El Kenz Suzanne, « Les gens du peuplier » d'Arezki Metref, « Molière m'a tuer » de Salah Guermiche, « Le bouclier de Massimissa » de Gasmia Ahmed, « Robba la Berbère donatiste » de Driss Reffas, « Sin, la lune en miettes » de Abdelaziz Otmani et « Terminus Babel » de Mustapha Benfodil. Un total de « 150 »

romans ont été remis par les éditeurs dont 86 en arabe, 10 en tamazight et 55 autres en français, selon le jury, précisant qu'une « short-list sera rendue publique en juin », avant la cérémonie de remise des prix, prévue le 30 juin. Le jury, présidé par l'universitaire et spécialiste du patrimoine et de la littérature populaire, Abdelhamid Bourayou, compte des critiques, traducteurs, universitaires, poètes dont la critique et universitaire Amina Belala, la poétesse et traductrice Lamis Saïdi, le journaliste et écrivain Ahmed Ayad et le chercheur universitaire Mohamed Ouzegla. Le Grand prix Assia-Djebbar, du

nom de la romancière algérienne Fatima-Zohra Imalhayèn (1936- 2015) récompense les meilleures œuvres de fiction (en arabe, en tamazight et en français), éditées en Algérie et écrites par des auteurs algériens. Créé en 2015, il vise à promouvoir la littérature algérienne et à lui donner une audience internationale. En 2023, le Grand prix Assia-Djebbar a été attribué à Abdallah Kerroum pour son roman en arabe « Ettarhane », à Muhend Akli Salhi pour son roman en Tamazight « Tit d'yllid, ayen i d'qqarent tewriqin » et à Mohamed Abdallah pour « Le vent a dit son nom », roman d'expression française.

« Zawaya », nouvelle plateforme électronique dédiée aux productions cinématographiques et télévisuelles

Une nouvelle plateforme électronique consacrée aux productions cinématographiques et télévisuelles algériennes, baptisée «Zawaya», a été récemment lancée, visant à documenter et promouvoir les productions cinématographiques et télévisuelles algériennes depuis l'indépendance jusqu'à nos jours, ont indiqué ses initiateurs.

«Zawaya» est une initiative qui « œuvre à créer une base de données complète sur la production cinématographique et télévisuelle algériennes, depuis l'Indépendance jusqu'à nos jours », a déclaré Mme Dahbia Mechedal, un des membres fondateurs de cette plateforme, précisant que cette nouvelle base de données est « une référence algérienne complète, au bénéfice des Algériens et des étrangers, en matière de production cinématographique et télévisuelle algérienne ».

Cette plateforme, explique Mme Mechedal, fournit un catalogue détaillé et des fiches techniques complètes sur les séries et les films algériens, avec, pour chaque production, le nom du réalisateur, la durée du film, la date de production, le casting, les vidéos promotionnelles et autres



informations encore, qui la concernent. Elle comprend également, poursuit l'intervenante, « une base de données sur les acteurs, réalisateurs, techniciens et autres acteurs en activité dans les domaines du cinéma et la télévision algériennes, y compris leurs biographies, leurs parcours professionnels et les productions dans auxquelles ils ont pris part ».

Outre la collecte et la documentation des données, cette plateforme couvre également l'actualité des séries et des films algériens, ou coproduits, leur assurant également un accompagnement et un suivi quant à leurs participations à divers festivals, récompenses, fonds de soutien, séances en coulisses, concours de casting, et

autres.

Cette plateforme peut être consultée via le site dzawaya.com, « actuellement en cours de développement », explique encore Mme Mechedal, qui informe tous les artistes et les producteurs qui œuvrent dans le 7e Art, (producteurs, acteurs, réalisateurs et autres professionnels), quelles que soient leurs orientations artistiques, de la possibilité d'y enregistrer leurs films et y déposer leurs données ».

Outre Mme Mechedal (journaliste qui s'intéresse au cinéma et aux séries télévisuelles), les producteurs de films Mehdi Benbahou et le Camerounais résidant en Algérie Youmbi Narcisse ont également participé au lancement de cette nouvelle plateforme.

DEUXIÈME FORUM DU LIVRE

Une quinzaine d'inventeurs et de créateurs algériens distingués

Une quinzaine de chercheurs, inventeurs et créateurs algériens, qui, par leur savoir et leur créativité, ont honoré l'Algérie sur la scène internationale, ont été distingués, jeudi dernier à Alger, par la ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, lors d'une cérémonie qui a marqué le deuxième Forum du Livre. Organisée sous l'intitulé "L'impact du génie algérien sur les connaissances humaines", la cérémonie de remise des distinctions du deuxième Forum du livre a mis en valeur une quinzaine de chercheurs, inventeurs et créateurs algériens, parmi lesquels Belkacem Hebba, Bachir Halimi, Yahia Chelboun, Kamel Senhadji, Ahmed Djebbar, Said Mekhilef et Waciny Laredj.

La cérémonie de remise des distinctions du deuxième Forum du livre s'est déroulée en présence également du président de la Cour Constitutionnelle, Omar Belhadj, du Conseiller auprès du président de la République, chargés de, l'Education, de l'Enseignement supérieur, de la Formation professionnelle et de la Culture, Mohamed Seghir Saâdaoui, et des ministres, de la communication Mohamed Lagab, ainsi que de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Yacine Merabi.

Relevée davantage par la présence de plusieurs autres hauts responsables d'Institutions et d'Organismes officiels de l'Etat, la cérémonie a été

ouverte par l'allocution de la ministre de la Culture et des Arts, qui a d'abord rappelé que la vision de départ de son département à l'égard du livre s'est articulée autour de la spécificité algérienne, consacrant les aspects cognitifs et créatifs dans une perspective économique inspirée des fondements de l'Algérie nouvelle, dont les bases ont été initiées par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

La nécessité de promouvoir davantage le livre a conduit à la création de ce forum, un rendez-vous important qui a exprimé sur le terrain, l'"attachement des Algériens au savoir et à la connaissance", explique encore Soraya Mouloudji, avant de passer en revue les

différentes étapes définissant la stratégie tracée par son département et mise en application dans toutes les wilayas du pays, afin de faire du livre "un véritable moteur" qui mène vers l'accomplissement de soi et le progrès de la société.

S'appuyant sur des résultats, obtenus après l'application de la nouvelle stratégie du livre sur l'ensemble du territoire, la ministre de la Culture et des Arts a indiqué qu'en 2023, pas moins de 19 bibliothèques ont ouvert leurs portes au public, 14 autres durant les cinq premiers mois de l'année 2024, une année qui attend d'ouvrir encore durant les mois à venir, 18 autres établissements dédiés au livre et à la lecture.

OUARGLA

L'étude du schéma permanent du secteur sauvegardé du vieux Ksar lancée

L'étude du schéma permanent du secteur sauvegardé du vieux Ksar d'Ouargla portant réhabilitation de ce site historique classé vient d'être lancée, a-t-on appris récemment auprès de la Direction locale de la culture et des arts (DCA).

Confié pour un délai d'élaboration d'une année à un bureau d'études spécialisé sous l'égide de la direction de la Culture et des autorités locales, ce schéma s'effectue à la faveur d'un montant de 90 millions DA, en plusieurs phases, dont le diagnostic de l'état du site, les mesures urgentes, l'analyse historique et la mise au point de la formule finale avant d'être soulevée au ministère de tutelle pour obtenir son aval quant aux opérations nécessaires à prévoir sur le site, a affirmé la DCA, Fatima Bekkara. La DCA qui a énuméré entre autres objectifs du schéma la lutte contre les interventions indélébiles sur les composantes du Ksar, a toutefois, relevé que le lancement de cette étude prévu initialement en 2014 a ainsi accusé un grand retard, alors que les conditions réglementaires étaient réunies, dont la promulgation de son texte réglementaire le 28 mars 2011, en raison, a-t-elle expliqué, de la révision à la hausse de l'enveloppe financière de sa réhabilitation.

Pour sa part, le président de l'Association pour la culture et la réforme du vieux Ksar, Hocine Boughaba, a estimé nécessaire une prise en charge urgente de ce site en vue d'épargner l'éventuel effondrement de certaines de ses parties, dont les anciens pans de "Dar El-Qadi" et la mosquée de la zaouïa de Sidi El-Hafiane.

Le même responsable a rappelé que ce vieux site peuplé avait bénéficié, avec le concours des organismes et associations locales, de nombreuses opérations de réhabilitation et de restauration consistant, outre la réhabilitation et l'entretien des bâtisses, en la rénovation des réseaux d'assainissement, d'alimentation en eau potable, le renforcement des réseaux d'électrification et de l'éclairage, dans le but de prendre en charge les préoccupations des occupants et l'amélioration de leurs conditions de vie.

Classé secteur sauvegardé depuis 2011, le vieux Ksar d'Ouargla, une des réalisations ayant jalonné l'histoire de la région depuis plus de 600 ans, s'étend sur une surface de 30 hectares occupée par une population de plus de 8.000 âmes.

TISSEMSILT, BATAILLE DE "BAB EL-BEKKOUCHE"

Un véritable affluent pour tirer les leçons et s'inspirer des enseignements

Le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, Laïd Rebiga, a souligné, mardi à Tissemsilt, que la bataille de "Bab El Bekkouche", dont cette collectivité locale fut le théâtre du 21 au 31 mai 1958, "est et demeure le véritable affluent pour tirer les leçons et s'inspirer des enseignements, dans une vision combinant le passé glorieux et l'ère nouvelle sous la conduite du président de la République, Abdelmadjid Tebboune".

M Rebiga a affirmé, lors de sa supervision de la cérémonie inaugurale des travaux du colloque nationale ayant pour thème "Bab El Bekkouche : hérosismes de la Révolution dans la région de l'Ouarsenis - la Révolution dans la Zone 3 de la Wilaya IV", organisé à l'occasion de la commémoration du 66e anniversaire de cette bataille, que "ce haut fait d'armes de la glorieuse Armée de libération nationale constitue une opportunité pour revisiter le déroulement du combat du vaillant peuple algérien contre le colonialisme français, afin de s'inspirer des actions héroïques de la Guerre de libération nationale contre le colonialisme".

Le ministre a ajouté que "la célébration de cet événement historique est aussi une opportunité pour mettre la lumière sur le parcours de nos valeureux symboles, qui ont réalisé ces épopées pour la liberté et l'émancipation du peuple algérien, afin que ces parcours nous guident vers la lueur, aiguisant notre détermination pour que la nouvelle génération fasse preuve de fidélité à ces symboles et à perpétuer leurs mémoires et leurs sacrifices".

M. Rebiga a, par ailleurs, appelé l'équipe chargée de la recherche scientifique et les étudiants de l'Université Ahmed-Ben Yahia-El Wancharissi de Tissemsilt à coordonner leurs activités avec le Centre national des recherches sur les résistances populaires, le Mouvement national et la Guerre de libération nationale, ainsi qu'avec le Conseil scientifique du Musée de la wilaya du Moudjahid pour la réalisation d'études de recherches historiques relatives à la région et à les généraliser à l'ensemble des actions et des événements et symboles ayant contribué à l'affranchissement du pays du joug colonial.



Le ministre a rappelé "le grand intérêt accordé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à cette collectivité locale des Hauts-Plateaux de l'Ouest, à travers le programme complémentaire qui lui a été affecté, en réponse aux aspirations des enfants de cette région, afin d'améliorer les conditions de vie des citoyens pour permettre à la wilaya d'être au diapason du processus de développement en cours dans le pays, traduisant son engagement à relancer le développement national".

M. Rebiga a également mis l'accent sur les efforts déployés par son département ministériel pour la numérisation du secteur, notamment pour ce qui concerne le volet inhérent à la mémoire nationale, dans le but de cibler un large spectre de la société, particulièrement la jeunesse, afin de lui permettre de connaître l'histoire nationale.

De son côté, le wali de Tissemsilt, Bouazid Fethi, a déclaré que dans le cadre des actions visant la préservation de la mémoire nationale, il a été procédé à l'inscription des opérations visant l'aménagement et la rénovation de 13 cimetières de chouhada, dont celui de Bab El Bekkouche, qui a bénéficié d'une opération de rénovation lancée dans le cadre du programme complémentaire décidé par le président de la République au profit de la wilaya.

Il est à signaler que le colloque, organisé à l'initiative de l'Université Ahmed-Ben Yahia-El Wancharissi intitulé « La bataille de Bab El Bekkouche, hérosisme de la Révolution dans la région du Ouarsenis, la Révolution dans la Zone 3 de la Wilaya IV » comprend une série de conférences en lien avec cet événement.

Cette rencontre comprend des interventions animées par des professeurs et des chercheurs de plusieurs universités du pays sur l'histoire de

l'Ouarsenis, son importance stratégique et la lutte politique et armée dans cette région au cours de la Guerre de libération, ainsi que les grandes batailles comme celle de Bab El Bekkouche, qui s'est produite dans la Zone 3 région de la Wilaya IV historique, a indiqué le directeur local des Moudjahidine et des Ayants-droits, Abdelkrim Khadhri.

La rencontre est, par ailleurs, une occasion pour lire les mémoires du Moudjahid Slimane El Ghouel et le guide du Fidaï "Les dimensions de la foi militaire" du chahid Djillali Bounâama, et présenter des témoignages vivants de moudjahidine de la région sur les batailles auxquelles ils ont participé.

Une exposition de photographies commémorant les exploits de la Glorieuse guerre de libération dans la région sera également organisée en marge de cette rencontre, a indiqué la même source, ajoutant qu'une visite sera rendue à un Moudjahid et à la veuve d'un martyr pour s'enquérir de leur état de santé.

La bataille de Bab El Bekkouche, dans les montagnes de l'Ouarsenis, wilaya de Tissemsilt, survenue du 28 au 31 mai 1958, est l'une des étapes les plus marquantes de la Glorieuse guerre de libération.

La détermination et le courage des Moudjahidine leur ont permis de vaincre les forces de l'armée coloniale française, ce qui les a contraint à quitter la région et à regagner leurs camps, subissant de lourdes pertes s'élevant à 600 soldats, dont 33 officiers, en plus de deux avions Jaguar abattus.

Pas moins de 360 combattants de l'Armée de libération nationale (ALN) sont tombés au champ d'honneur, lors de la bataille, dont le commandant du bataillon "EL Karimia", le martyr Si Amar, en plus de 240 civils tombés en martyrs, dont la plupart étaient des personnes âgées, des enfants et des femmes.

BATNA

Départ du 1er groupe de hadjis depuis l'aéroport international Mustapha-Benboulaïd

Le premier groupe de hadjis a quitté mardi l'aéroport international Mustapha-Benboulaïd de Batna en direction des Lieux saints de l'islam en présence de l'inspecteur général du ministère des Transports, Mohand Saïd Madji, et du wali de Batna, Mohamed Benmalek. Ce groupe de 250 hadjis des wilayas de Batna, Biskra, Khenchela et Ouled Djellal ont pris le vol de la compagnie nationale "Air Algérie" en direction de l'aéroport international de Médine en Arabie saoudite.

Mohand Saïd Madji, qui a représenté le ministre des Transports lors de l'opération, a affirmé que "l'Etat a mobilisé tous les moyens matériels et humains pour la prise en charge de cet événement religieux auquel le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, attache une grande importance".

Il a également mis l'accent sur les efforts consentis en peu de temps pour réaménager l'aérodrome de l'aéroport de Batna pour lui permettre d'accueillir les gros avions et élargir le parking pour recevoir 1.500 véhicules au lieu de 250.

Le wali de Batna a souligné, pour sa part, que l'aéroport international Mustapha-Benboulaïd "peut désormais après la levée des réserves de l'organisation de l'aviation civile accueillir tous les types de vols et d'avions de et vers toutes les destinations".

Au total, 2.231 hadjis, dont 45 de la wilaya d'Adrar, partiront de l'aéroport international Mustapha-Benboulaïd de Batna vers les Lieux saints de l'islam via neuf autres vols programmés, le dernier sera le 5 juin prochain, a souligné le wali.

Nombre de hadjis approchés à l'occasion ont exprimé leur reconnaissance à l'Etat qui a mobilisé tous les moyens pour leur permettre de voyager à l'aise et d'accomplir leurs rites dans les meilleures conditions.

JOURNÉES INTERNATIONALES DES ÉNERGIES RENOUVELABLES EN ALGÉRIE

Une occasion pour contribuer au développement de sources d'énergie propres et durables

Les Journées internationales des énergies renouvelables 2024, organisées par le Centre de développement des énergies renouvelables (CDER), ont débuté mardi à Alger, lesquelles se veulent une occasion d'échange de connaissances entre les experts en vue de contribuer au renforcement du développement des sources d'énergie propres et durables.

Dans une allocution prononcée à l'occasion de cette manifestation scientifique, organisée sous le patronage du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, en présence du directeur général (DG) de la Recherche scientifique et du Développement technologique au ministère, Mohamed Bouhicha, du Commissaire aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique, Noureddine Yassaa, et de plusieurs experts, le DG du CDER, Noureddine Abdelbaki, a indiqué que cette rencontre constituait une occasion "réunissant des chercheurs, des étudiants et des spécialistes en la matière pour contribuer au développement de sources d'énergie propres et durables" et de mettre en avant les dernières avancées scientifiques dans leurs recherches.

Le même responsable a également précisé que cette manifestation est en plein accord avec les Objectifs de développement durable (ODD) et intervient à point nommé de la phase d'efforts mondiaux intensifs tendant à lutter contre les changements climatiques et à accélérer la transition vers les énergies renouvelables, soulignant les efforts de l'Algérie en la matière. A cet égard, il a affirmé que "le Gouvernement a achevé la première phase du programme national des énergies renouvelables, adopté en 2011 et mis à jour en 2015, et qu'il

s'apprête aujourd'hui à lancer la deuxième phase pour atteindre le mix énergétique escompté à l'horizon 2035-2030, en application des orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à l'effet de suivre et de dynamiser le programme qui est devenu une priorité nationale".

"Ce programme gigantesque nous remet devant nos responsabilités d'orienter nos efforts vers des projets concrets visant à répondre à la demande nationale et internationale sur l'énergie", a soutenu M. Abdelbaki.

En outre, il s'est dit satisfait du lancement du projet de 3.000 mégawatts, estimant qu'il s'agissait d'une opportunité qui permettra aux entreprises nationales, publiques et privées de développer une complémentarité économique.

Il a également expliqué que ce projet représentait la première étape du programme des énergies renouvelables de 15.000 mégawatts d'énergie solaire photovoltaïque d'ici 2035 à travers 40 wilayas, affirmant qu'il était "un choix vital qui a pour objectif d'assurer la durabilité de ce secteur et de créer la richesse et l'emploi en Algérie, soit la meilleure voie pour assurer et diversifier nos ressources énergétiques".

Dans ce cadre, il a souligné deux conditions nécessaires à la réussite de ce programme, à savoir la définition d'un processus, tracé par le plan natio-

nal des énergies renouvelables, et la mise en place d'une véritable activité économique orientée vers les énergies renouvelables, grâce à l'industrie locale.

Aussi, il a mis en avant les efforts du Gouvernement visant à rendre le cadre législatif et réglementaire de la production et de la commercialisation des énergies renouvelables plus attractif, faisant état de l'existence d'une véritable place pour les petites et moyennes entreprises (PME) parmi les éléments de la chaîne des valeurs des énergies renouvelables, notamment l'ingénierie, les équipements et la construction.

S'agissant du rôle du CDER, il a rappelé que ce dernier avait produit un atlas national des ressources en énergie solaire et des sites à fort potentiel pour les énergies solaire et éolienne, ce qui offrira aux investisseurs une vision claire.

Le Centre a également créé un laboratoire d'étalonnage "pyranomètre" qui a été accrédité par l'Organisme algérien d'accréditation Algerac, conformément aux normes "ISO" et permettra aux bureaux de conception d'augmenter les capacités des centrales d'énergie photovoltaïque, outre la mise en place de deux autres laboratoires d'essai, en attendant l'accréditation par Algerac, à savoir le laboratoire d'essai, selon M. Abdelbaki.

De son côté, le directeur général (DG) de la Recherche scientifique et du

Développement technologique au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, a indiqué que les Journées internationales de l'énergie renouvelable se voulaient un espace d'échanger les dernières évolutions et informations entre les chercheurs et de développer les relations entre les partenaires sociaux et les chercheurs, au regard, notamment, de la politique nationale de la transition énergétique.

Pour sa part, le directeur-adjoint du Centre de développement des énergies renouvelables, Khaled Imessad, a déclaré que l'Etat algérien avait lancé des programmes très ambitieux qui ne sont pas liés seulement au développement des énergies renouvelables, mais aussi à l'efficacité énergétique, relevant que le Centre accompagnait les pouvoirs publics à travers la réalisation de recherches et l'accompagnement technique, tout en apportant des solutions pour la mise en œuvre et la concrétisation de différents projets.

Le 1er jour des Journées internationales d'énergie a connu l'organisation d'ateliers scientifiques et techniques autour des différents thèmes inhérents aux énergies renouvelables, à l'instar de l'énergie solaire thermique, de l'énergie éolienne, de la bioénergie, de l'énergie environnementale et d'hydrogène, animés par des experts et des chercheurs en la matière.

ALGÉRIE-MOZAMBIQUE, HYDROCARBURES

L'expérience algérienne au centre des entretiens

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, a reçu, mardi à Alger, le ministre de l'Economie et des Finances de la République du Mozambique, Ernesto Max Tonela, en visite de travail en Algérie à la tête d'une délégation importante multiseCTORielle, avec qui il a examiné l'expérience que pourrait apporter l'Algérie en matière d'exploration et d'exploitation des hydrocarbures, indique un communiqué du ministère.

La rencontre, qui s'est tenue en présence de cadres du ministère, a permis de s'enquérir "de l'état de la coopération bilatérale dans le domaine de l'énergie et des mines, notamment en

ce qui concerne la mise en œuvre des conclusions issues de la visite d'amitié et de travail effectuée par le président de la République du Mozambique, Filipe Jacinto Nyusi, en Algérie les 28 et 29 février 2024".

Les deux parties ont évoqué "l'expérience que l'Algérie pourrait apporter en matière d'exploration et d'exploitation des hydrocarbures outre le développement des champs, la production et le transport du gaz, du gaz naturel liquéfié (GNL) et des produits pétroliers", indiquant que M. Arkab a affirmé à cette occasion "la volonté de l'Algérie d'apporter son soutien à la République du Mozambique à travers

la formation dans les métiers des hydrocarbures ainsi que le transfert de son savoir-faire en la matière, particulièrement dans le cadre de la stratégie de Sonatrach visant à renforcer sa présence dans les marchés internationaux, à l'instar du marché africain".

Par ailleurs, les discussions ont permis de définir les opportunités de coopération qui s'avèrent cruciales dans le domaine de la production, du transport et de la distribution de l'électricité en sus de l'entretien des réseaux électriques et la formation, outre la coopération et l'échange des expertises dans le domaine minier et

l'exploitation des ressources minérales, affirme le ministère.

De son côté, le ministre mozambicain a affiché l'intérêt de son pays à "établir des projets concrets de coopération au vu des relations amicales solides ayant toujours lié les deux pays", exprimant la volonté de son pays de tirer profit de l'expérience algérienne dans plusieurs domaines, notamment celui des hydrocarbures, en examinant la possibilité d'une éventuelle présence de Sonatrach au Mozambique afin de développer et de promouvoir le secteur des hydrocarbures, conclut la même source.

ONU

Réunion d'urgence du Conseil de sécurité sur les attaques contre Rafah

Le Conseil de sécurité de l'Onu tenu, mardi, une séance de consultations à huis clos, à la demande de l'Algérie, pour discuter de l'action appropriée que le Conseil doit prendre à la suite des attaques de l'entité sioniste contre les tentes de réfugiés à Rafah qui ont eu lieu le week-end dernier.

Selon des sources diplomatiques, le Représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies, l'ambassadeur Amar Bendjama, a exprimé, lors de cette réunion, la ferme condamnation de l'Algérie de ces frappes aériennes injustifiables qui ont tragiquement fait plus de 45 martyrs palestiniens, dont des femmes et des enfants. Le représentant de l'Algérie a, selon les mêmes sources, rappelé que ces attaques ont eu lieu à peine 48 heures après l'ordonnance de la Cour internationale de justice (CIJ) demandant à la puissance occupante de mettre un terme à son offensive dans et autour de Rafah. Il a souligné que



l'ordonnance de la CIJ est juridiquement contraignante et que l'occupant sioniste a l'obligation, en vertu de la Charte des Nations unies, notamment l'article 94/1, de se conformer à la décision de la Cour internationale de justice dans tout litige auquel il est partie. M. Bendjama a ajouté que le Conseil de sécurité est mandaté par la même Charte pour faire des recommanda-

tions ou décider des mesures à prendre pour faire exécuter l'arrêt, et qu'il lui appartient maintenant d'assurer le respect de la légalité internationale. Il a, dans ce cadre, appelé les membres du Conseil à assumer leur responsabilité, l'occupant sioniste, qui a choisi de répondre à la CIJ par l'effusion de sang ne devant pas faire l'exception dans ce monde. "Que l'on nous dise si, par ailleurs,

les pères fondateurs de l'Onu ont-ils donné dérogation à l'occupant israélien pour choisir d'accepter ou non les jugements de la Cour", aurait-il insisté lors de cette réunion.

A rappeler que cette réunion constitue la première réaction du Conseil depuis les attaques abominables perpétrées par les forces d'occupation contre les tentes de réfugiés à Rafah où près d'un million de Palestiniens se sont réfugiés. Des images choquantes ont fait la Une partout dans le monde où l'on voit des enfants et même des bébés brûlés, des femmes et des hommes blessés. Le commissaire général de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (Unrwa), Philippe Lazzarini, a écrit sur X : "Les images de la nuit dernière témoignent de la façon dont Rafah s'est transformée en enfer sur terre." Selon des sources diplomatiques, cette réunion sera suivie par d'autres actions que l'Algérie compte initier au sein du Conseil de sécurité.

A L'OCCASION DE LA RECONNAISSANCE DE L'ETAT DE PALESTINE

L'ambassade de Norvège à Alger organise une cérémonie

L'ambassade de Norvège à Alger a organisé, mardi, une cérémonie à l'occasion de la reconnaissance par son pays de l'Etat de Palestine en présence de l'ambassadeur de l'Etat de Palestine en Algérie, Favez Abu Aita, de plusieurs ambassadeurs et membres du corps diplomatique arabes et étrangers accrédités en Algérie, a indiqué un communiqué de l'ambassade de l'Etat de Palestine à Alger.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, l'ambassadrice de Norvège à Alger, Mme Therese H. Loken Gheziel, a affirmé que la Norvège reconnaissait l'Etat de Palestine par-

tant de sa conviction de cette position juste, en faveur de la solution à deux Etats qui est, estime-t-elle, "la meilleure solution pour le rétablissement de la paix dans la région".

Pour sa part, l'ambassadeur palestinien à Alger a fait part de ses remerciements à la Norvège et à son ambassade pour cette courageuse position prise par la Norvège, l'Espagne et l'Irlande.

M. Abu Aita a évoqué aussi "la souffrance du peuple palestinien depuis la Nakba de 1948 jusqu'aux massacres et génocides perpétrés à Ghaza à l'encontre du peuple palestinien", esti-

mant que "ces reconnaissances constituent une lueur d'espoir pour le peuple palestinien qui subit un génocide inédit". Dans ce sillage, le diplomate palestinien a appelé les pays n'ayant pas encore reconnu l'Etat de Palestine au soutien des valeurs de la justice et de la liberté se positionnant sur le bon côté de l'histoire.

A la fin de la cérémonie, les ambassadeurs et les membres du corps diplomatique présents ont échangé les félicitations. La Norvège, l'Espagne et l'Irlande ont reconnu, mardi, officiellement l'Etat de Palestine, a-t-on rap-

ESPAGNE

Une association espagnole dénonce l'utilisation de cartes incluant le Sahara occidental

La Fédération andalouse des associations solidaires du Sahara occidental (Fandas-Sahara) a interpellé une association espagnole pour avoir utilisé une carte qui contredit la législation internationale en vigueur, rappelant que le Sahara occidental est un territoire non-autonome, illégalement occupé par le Maroc.

Dans un communiqué publié lundi, la Fandas a appelé l'Association pour la promotion des entreprises -Granada International- ainsi que toutes les entreprises à s'abstenir d'utiliser cette délimitation erronée du territoire sahraoui et « la remplacer par celle adoptée par les Nations unies ».

Réitérant son soutien au peuple sahraoui, la Fédération andalouse a souligné que « le Sahara occidental est un territoire illégalement occupé par le Maroc et est considéré comme un territoire non-autonome en attendant la décolonisation, de sorte qu'il ne peut être inclus dans aucun pays tant qu'un référendum d'autodétermination souhaité n'a pas eu lieu ».

raoui, la Fédération andalouse a souligné que « le Sahara occidental est un territoire illégalement occupé par le Maroc et est considéré comme un territoire non-autonome en attendant la décolonisation, de sorte qu'il ne peut être inclus dans aucun pays tant qu'un référendum d'autodétermination souhaité n'a pas eu lieu ».

MIGUEL DIAZ-CANEL,
PRÉSIDENT CUBAIN :
« L'entité
sioniste a brûlé
des gens vifs
à Rafah »

Le président cubain, Miguel Diaz-Canel, a déclaré, mardi dans un message publié sur X, que l'armée d'occupation sioniste « a brûlé vifs des Palestiniens lors de son attaque contre un camp de personnes déplacées dans la ville de Rafah, au sud de la bande de Ghaza », appelant les pays du monde entier « à mettre fin au massacre en cours contre les civils dans la bande de Ghaza », tout en qualifiant l'attaque contre le camp de réfugiés d'« atrocité majeure contre l'humanité ». Tout en déclarant que « Cuba condamne l'entité sioniste », il a appelé « à renforcer la solidarité avec la Palestine ».

« Combien de personnes doivent mourir pour que le génocide cesse ? », s'est encore interrogé Miguel Diaz-Canel, cité par l'agence de presse palestinienne Wafa.

De son côté, le ministre cubain des Affaires étrangères, Bruno Rodriguez, a condamné l'attaque sioniste contre les tentes des personnes déplacées à Rafah. « Nous condamnons cette attaque qui viole le droit international humanitaire », a-t-il déclaré, ajoutant que « ce massacre brutal de centaines de réfugiés est l'une des preuves les plus marquantes de ce que l'occupant a commis contre le peuple palestinien. »

R. I. /Agences

EQUIPE NATIONALE

Petkovic dévoilera sa liste jeudi



La liste des joueurs algériens retenus pour les deux prochains matchs des éliminatoires de la Coupe du monde 2026, respectivement contre la Guinée et l'Ouganda, sera dévoilée ce jeudi par Vladimir Petkovic, a annoncé ce mardi dans un communiqué la FAF.

Ce sera lors d'une conférence de presse prévue spécialement à cet effet, et qui se tiendra à partir de 11h00, à la salle des conférences Mohamed-Sellah du stade Nelson Mandela de Baraki. La sélection nationale commencera par affronter la Guinée le 6 juin, dans ce

même stade de Baraki (20h00), pour le compte de la troisième journée, puis l'Ouganda, le 10 juin à Kampala (17h00), dans le cadre de la quatrième journée.

Un sans faute pour les Verts

Lors des deux premières journées, disputées en novembre 2023, l'Algérie avait démarré du bon pied, en alignant deux victoires consécutives. Tout d'abord à domicile contre la Somalie (3-1), puis en déplacement contre le Mozambique (2-0). Un sans faute qui place les Verts en tête du Groupe (G) avec 6 points, avec trois longueurs d'avance sur le Botswana, la Guinée, l'Ouganda, et le Mozambique, qui comptent 3 points chacun, alors que la Somalie ferme la marche avec 0 point.

LIGUE 2 AMATEUR

L'ES Mostaganem de retour en Ligue 1, l'E Sour Ghozlane en inter-régions

L'ES Mostaganem (Gr. Centre-Ouest), large vainqueur devant l'ASM Oran (4-0), a acté son retour en Ligue 1 de football à l'occasion de la 29e et avant-dernière journée, disputée mardi, alors que l'E Sour Ghozlane (Gr. Centre-Est), tenue en échec (1-1) à domicile par le CA Batna, est reléguée en inter-régions. Après 25 ans d'attente, les gars de "Mosta" valident leur retour parmi l'élite, en réalisant une saison quasi parfaite avec la meilleure attaque du championnat (58 buts marqués), ainsi que la meilleure défense (10 buts encaissés). Les "Vert et Blanc" sont invincibles depuis le 16 janvier dernier, avec un bilan de 17 matchs sans défaite (16 victoires, 1 nul).

A une journée de l'épilogue, l'Espérance de Mostaganem (72 pts) ne peut plus être rejointe par son pour-

suivant le RC Kouba (64 pts), battu en déplacement par le WA Boufarik (1-2), qui fait un grand pas pour le maintien en se hissant à la neuvième place avec 36 points.

De son côté, l'ASM Oran (34 pts) glisse au 14e rang du classement, synonyme de relégation, aux côtés l'Olympique Médéa et la JS Guir Abadla, lanterne rouge avec 15 points. Toujours dans la lutte pour le maintien, quatre équipes se retrouvent à la 10e place avec 35 points. Il s'agit du RC Arbaâ vainqueur devant le SC Mecheria (1-0), du NA Hussein-Dey battu à domicile par le WA Mostaganem (1-3), et du MCB Oued Sly qui s'est incliné face à la JSM Tiaret (0-2).

La 30e et dernière journée, prévue samedi prochain, sera décisive pour ses six clubs avec en tête d'affiche le

choc explosif pour la survie entre l'ASM Oran et le WA Boufarik.

Centre-Est : l'E Sour Ghozlane officiellement reléguée

Dans la poule Centre-Est, la 29e journée a été marquée par la relégation de l'E Sour Ghozlane, suite à la contre-performance concédée à la maison face au CA Batna (1-1). Ce match nul envoie l'équipe de Sour Ghozlane en division inter-régions en compagnie du MC El Eulma.

Dans les autres rencontres du bas de tableau, l'AS Ain M'lila a renoué avec la victoire en battant la JS Bordj Menaïel (2-1), mais reste scotchée à la 14e position de premier relégable, tandis que le HB Chelghoum Laid, vainqueur à domicile face au leader l'Olympique Akbou (3-2), a confirmé son réveil et son dernier succès décro-

ché face à l'AS Khroub (2-0). Les gars de Chelghoum Laid viseront la passe de trois samedis chez le CA Batna, pour assurer leur maintien.

De son côté, l'USM El Harrach (8e, 38 pts) s'est éloignée de la zone de relégation en s'imposant (2-0) devant le MO Constantine (4e, 42 pts), tout comme l'USM Annaba (12e, 35 pts), qui a obtenu le point du match nul chez l'AS Khroub (0-0).

Egalement menacé par la relégation, le promu l'Olympique Magrane (11e, 36 pts) s'est incliné face à l'IB Khemis El Khechna (0-1), et jouera sa survie lors de la dernière journée devant son public face à l'AS Khroub.

La lutte pour éviter la relégation s'annonce explosive lors de la dernière journée dans les deux poules avec plusieurs clubs qui joueront leur survie en Ligue 2.

ATHLÉTISME/MEETING D'OSTRAVA

L'Algérien Sedjati remporte le 800 m et réalise la meilleure performance de l'année

Le demi-fondiste algérien Djamel Sedjati a remporté mardi la course du 800 m du meeting d'Ostrava en République tchèque, en établissant la meilleure performance de l'année sur cette distance. Aligné dans le couloir N.7, le coureur algérien a réalisé un chrono de 1:43.51, devant le Français Gabriel Tual (1:45.79) et le Suédois Andreas Kramer (1:45.85). De son côté, l'autre Algérien aligné dans cette course Mohamed Ali Gouaned, a terminé à la 9e position avec un temps de 1:48.52. Cette compétition s'inscrit dans le cadre du programme préparatoire, établi par les deux internationaux algériens en prévision des importantes échéances internationales à venir, dont les Jeux olympiques JO-2024 de Paris (26 juillet-11 août), pour lesquels ils sont tous les deux qualifiés, en compagnie de Slimane Moula (800 m) et Mohamed Yasser Triki (triple saut).



BASKET-BALL DAMES

Un premier sacre pour le GS Cosider

Les joueuses du GS Cosider ont été sacrées championnes d'Algérie 2024 de la Nationale 1, en s'imposant devant leurs homologues du MT Sétif sur le score de 59 à 53, en finale retour disputée ce mardi à Sétif.

Vainqueur après prolongation (56-53, temps réglementaire : 47-47), lors de la manche aller disputée vendredi dernier à Alger, le GS Cosider décroche à cette occasion, le premier titre de l'histoire du club algérois et succède au palmarès au MC Alger, tenant du trophée depuis 2013.

Les joueuses du MT Sétif auront l'occasion de prendre leur revanche face à celles du GS Cosider, en demi-finales de la Coupe d'Algérie 2024 prévues les 14 et 15 juin prochains. L'autre affiche du dernier carré de la Coupe oppose l'USM Alger au MC Alger (tenant).

ROSY



20h25

TMC

Marine, jeune étudiante de 21 ans, apprend qu'elle est atteinte d'une sclérose en plaques. Le choc de l'annonce, l'urgence de la situation et le besoin de prendre une décision quant au traitement à suivre, la poussent à trouver une solution en elle. Pleine d'énergie, Marine Barnérias offre une belle leçon de courage en forme de journal filmé.

A GENTLEMAN IN MOSCOW



20h10

CANAL+

De retour en Russie en 1918 après un séjour à Paris, le comte Alexandre Rostov subit les conséquences de la Révolution d'octobre 1917. Comme tous les aristocrates de son pays, son existence ne tient qu'à un fil. Grâce à un poème publié en 1913, vantant la beauté de son pays avec des accents révolutionnaires, le tribunal bolchevique lui laisse la vie sauve. Il est assigné à résidence pour le restant de ses jours dans le luxueux l'hôtel Métropol au centre de Moscou.

HPI PENICILLIUM BREVICALE



20h10

TF1

Alors que ses enfants la somment de contacter les deux autres pères potentiels de son enfant, Morgane est appelée sur une nouvelle enquête : Antoine Broussin, 85 ans, auteur de romans policiers. Celui-ci est retrouvé mort dans une pièce secrète de son domicile. L'enquête se complique quand Marie Besnard, une connaissance de prison de Morgane, devient la suspecte numéro un. Un enregistrement audio est retrouvé sur les lieux du crime. La victime, veuf depuis 50 ans avait un fils disparu peu de temps après sa naissance.

CASSANDRE PAIN BÉNIT



20h10

3

Hans, un boulanger, est retrouvé mort, tué d'un coup de couteau au thorax. Son cadavre a été jeté au fond du puits d'un monastère. La victime y livrait régulièrement du pain. Le père Gabriel doit faire bonne figure et laisser Cassandra et Roche se fondre parmi les moines et les retraitants pour les besoins de l'enquête. Marchand et Maleva s'intéressent à l'entourage de la victime, et notamment à Denise Gagneux. Elle s'occupe seule de ses deux petits-enfants depuis la mort dans un incendie de sa fille et de son gendre, propriétaires de la boulangerie du Lac et employeurs de Hans.



LA SELECTION DE MIDI LIBRE

AMOUR FOU



19h55

arte

Rebecca, médecin, et son mari Romain, directeur commercial, vivent dans une petite ville de province. Alors que Romain souhaite plus que tout avoir un bébé, Rebecca est anxieuse. Elle s'inquiète notamment de l'installation de Mickaël, le frère instable de son mari, juste en face de chez eux. Un soir, lors d'un dîner à quatre, la situation dégénère. Mickaël frappe sa compagne devant le couple. Un démarrage très réussi pour cette miniserie à suspense. Doté d'un scénario d'une redoutable efficacité, ce premier épisode rentre vite dans le vif du sujet et réserve d'ores et déjà des rebondissement...

NAACHTUN, LE ROYAUME MAYA RÉVÉLÉ



20h06

5

Dans la jungle d'Amérique centrale, les Mayas ont bâti des cités monumentales, avant de disparaître. Temples, pyramides, stèles et sculptures de jade, sont les témoins de ce savoir-faire. Bien que les explorateurs et archéologues pensaient avoir tout découvert, de nouveaux vestiges de cette civilisation sont mis à jour, grâce à une nouvelle technologie capable de détecter des constructions enfouis sous un épais manteau végétal. L'apparition de structures colossales et d'un réseau de routes nous en apprend davantage sur la concentration d'immenses agglomérations.

DIE HARD 4 : RETOUR EN ENFER



20h10

6

Une nouvelle journée d'enfer redémarre en force lorsque le détective John McClane se trouve confronté à un nouveau genre de terrorisme. Le réseau informatique national qui contrôle absolument toutes les communications, les transports et l'énergie des Etats-Unis, est détruit de façon systématique, plongeant le pays dans le chaos. Le cerveau qui est derrière le complot a tout calculé à la perfection. Ou presque... Malgré l'énormité de certaines séquences, ce divertissement tient la route et s'avère d'une redoutable efficacité.

POLISSE



20h05

Chérie 25

À Paris, Fred, Nadine et leurs collègues font partie de la Brigade de protection des mineurs, une unité de police spécialisée dans les affaires impliquant des enfants, qu'il s'agisse de pédophilie, de cambriolage, de maltraitance, de fugue ou de prostitution. Cette équipe mène au quotidien les enquêtes, gère les filatures et les interrogatoires ou prend les dépositions. Pour les besoins d'une opération de communication, la direction les contraint à accueillir Mélissa, une jeune photographe, qui doit les suivre sur le terrain pendant plusieurs semaines...

Web : www.lemidi-dz.com

MIDI

Quotidien national d'information Libre

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : publicite@lemidi-dz.com

La rédaction
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.66.22.65
Rédaction : Tél-Fax : 021.66.22.65
Publicité : Tél-Fax : 021.66.22.65
publicite@lemidi-dz.com
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP
01, Avenue Pasteur, Alger
Tél : 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77
Email : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi Libre

EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16

Adresse : Maison de la presse 1^{er} - Mai Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fadjr	03:36
Dohr	12:45
Asr	16:35
Maghreb	19:58
Icha	21:41

PROSTITUTION ET POTS DE VINS COMME MOTEUR DE DÉVELOPPEMENT

LA MONARCHIE MAROCAINE DANS TOUS SES ÉTATS !

PAR : IDIR AMMOUR

Sans foie, ni loi, tout est permis au royaume Alaoui ! En effet, aucun secteur n'est épargné. À commencer par celui du tourisme et le sport, jusqu'à la diplomatie et à l'énergie. La prostitution au Maroc est connue de par tout le monde. D'ailleurs, c'est la destination de prédilection des occidentaux en général. Les hommes d'affaires, artistes, sportifs ou autres trouvent leurs comptes pour satisfaire leurs besoins sexuels, en passant par l'homosexualité jusqu'à la pédophilie. Le Maroc devient de plus en plus un « paradis » pour les touristes sexuels. Surtout ces derniers temps où la crise économique a anéanti tout espoir des marocains. Mais pour le royaume Alaouite, c'est une Industrie florissante. Où ces victimes deviennent des proies à plusieurs types d'exploitation sexuelle, et ce, selon plusieurs rapports et enquêtes internationales. Selon le directeur de Défense des enfants au Maroc, entre autres, de nom-

breuses variables contribuent au phénomène du tourisme sexuel, telles que « l'écart de richesse entre les riches et les pauvres dans le pays, l'essor de l'industrie du tourisme et la faiblesse des structures juridiques et d'application de la loi dans la mise en œuvre et la protection des droits de l'enfant (qui) conduisent les touristes qui voyagent au Maroc à rechercher spécifiquement à satisfaire leur instinct. » Néanmoins, le gouvernement refuse de reconnaître la présence du tourisme sexuel dans le royaume, craignant qu'il ne nuise à la réputation du Maroc en tant que destination bon marché, sûre et familiale (Fondation Scelles, 2019). Malheureusement, le makhzen a fait du royaume « Echarif », un bordel à ciel ouvert. Il a fait, des femmes et des enfants des objets sexuels aux mieux offants. Dans le sport, Lakjaa en sa qualité de président de la fédération royale marocaine de football et de membre de la Confédération Africaine de Football, a sali l'image de son pays et

celle même de l'Afrique (Caf) avec sa corruption, ses pots de vins et son rôle de proxénète. Tous les coups sont permis pour les agents du makhzen. En diplomatie à l'ONU, UE, où plusieurs scandales ont éclaté. En effet, plusieurs personnalités ont été corrompues dans l'affaire de Polisario. La chercheuse marocaine, Ihssane El Omri, a affirmé que « pratiques au Maroc sont répandues depuis plusieurs années et devenues au fil du temps une « idéologie collective », soulignant que le Makhzen ne ratait aucune occasion pour distribuer des pots-de-vin et plus. « Le Maroc ne rate aucune occasion pour distribuer des pots-de-vin, même pour acheter le silence des étrangers aussi, que ce soit des journalistes, des parlementaires, des responsables d'Etat ou autres, en vue de préserver son image de marque déjà gâchée par son attitude corrompue », a-t-elle écrit. Mais la cerise sur le gâteau, c'est la ministre marocaine de l'Énergie, Leila Benali, qui a proposé ses « services » pour un

homme d'affaires australien. En effet, au moment où la population marocaine a du mal à se procurer même une bouteille de gaz butane, Leila Benali, ministre marocaine de l'Énergie, quant à elle semble avoir plus d'énergie à en revendre. Des quotidiens anglo-saxons, notamment britanniques et australien, ont révélé une supposée liaison entre Leila Benali et le patron australien Andrew Forrest. Ce dernier ayant récemment signé un partenariat avec OCP. Des images, publiées par le Daily Mail et largement relayées sur internet, prétendent montrer un baiser entre la ministre de la Transition énergétique Leila Benali et le milliardaire australien Andrew Forrest. Ce qui suscite des interrogations, ce n'est pas la nature de leur supposée relation personnelle, mais les implications potentielles sur le plan professionnel. Leila Benali a en effet rencontré Andrew Forrest à plusieurs reprises ces derniers mois. Y a-t-il anguille sous roche ? Wait and see !

CULTURE

LANCEMENT OFFICIEL DE L'INCUBATEUR DES INDUSTRIES CULTURELLES ET CRÉATIVES "INITIATIVE ART"

L'incubateur des industries culturelles et créatives "Initiative Art", une nouvelle initiative visant à soutenir et à promouvoir les industries créatives en Algérie, a été officiellement lancé lundi à Alger lors d'une rencontre consacrée aux industries créatives et à la protection de la propriété intellectuelle, en présence de la ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji.

La cérémonie de lancement de ce programme, réalisé en partenariat avec l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), l'Office national des droits d'auteur et des droits voisins (ONDA), et l'École supérieure algérienne des affaires (ESAA), s'est déroulée en présence du ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, du ministre de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Yacine El-Mahdi Oualid, du directeur général de l'ONDA, Samir Thaalbi, du directeur du bureau de l'OMPI en Algérie, Mohamed Saleck Ahmed Ethmane, et du secrétaire d'Etat chargé des Sports de la République du Mozambique, ainsi que de représentants et dirigeants d'institutions et d'organismes publics.

Dans son allocution d'ouverture, la ministre de la Culture et des Arts a souligné que l'incubateur "Initiative Art", officiellement lancé, "est un programme ambitieux" qui vise à offrir un "soutien stratégique et opérationnel" aux petites et moyennes entreprises (PME) et aux start-ups dans les industries créatives.

Le programme assure un "soutien personnalisé" aux participants, notamment des

ateliers de travail interactifs, des séances de formations collectives, et des consultations individuelles animées par des experts algériens et internationaux, a ajouté la ministre. Mme Mouloudji, a fait savoir que "la signature de plusieurs accords visant à protéger la propriété intellectuelle en Algérie, coïncidait avec la célébration du 50^e anniversaire de la création de l'Office nationale des droits d'auteur et des droits voisins (ONDA), un engagement continu pour faire de l'Algérie un environnement fertile à la création et à l'innovation tout en œuvrant à fournir tous les moyens pour la préservation et la protection des produits déposés." Évoquant les défis complexes liés à la sauvegarde du patrimoine culturel, et au renforcement des industries innovantes et de l'identité culturelle, la ministre a affirmé que "l'Algérie tend, conformément à la vision de ses dirigeants politiques, à leur tête le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à être un partenaire actif dans la préservation et la protection du patrimoine culturel et dans la promotion des domaines de créativité et d'excellence."

La ministre a réaffirmé "l'engagement de l'État" à soutenir toutes les formes d'expression artistique, notamment les arts de la scène, l'édition, la conception artistique et ce dans le cadre d'une démarche laborieuse de valorisation de la créativité et de protection des droits d'auteur et des droits voisins. La ministre a relevé que son secteur veille à "promouvoir l'émergence des talents et la création d'emplois"

à travers le renforcement des industries créatives comme moteur essentiel du développement durable, conformément aux directives portant intégration de la culture en tant que valeur essentielle dans le développement de l'économie. De son côté, le directeur du bureau de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) en Algérie, Mohamed Saleck Ahmed Ethmane, a mis l'accent sur l'importance des industries créatives et culturelles qui contribuent au "développement de l'économie nationale". Ces industries ont représenté un taux de contribution de 23 % en 2020, selon un rapport de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), outre la création de 50 millions d'emplois dans le monde, a-t-il dit. Le responsable a fait observer que l'Algérie était le "premier pays" africain et arabe parmi 20 pays, à bénéficier du programme "Initiative Art" visant principalement à encourager et à promouvoir l'investissement dans les industries créatives, précisant que 16 projets ont été retenus sur plus de 200 projets soumis pour bénéficier de ce programme qui englobe différents domaines comme l'architecture, le cinéma, l'édition, la musique, l'art, le théâtre et la mode.

De son côté, le directeur général de l'ONDA a évoqué la "nouvelle" vision de l'Office mise en œuvre depuis début 2023, visant essentiellement à créer un environnement propice "à l'épanouissement des créateurs et des artistes algériens, et garantissant la protection de leur œuvres."

MEETING D'OSTRAVA:

L'Algérien Sedjati remporte le 800 m

Le demi-fondiste algérien Djamel Sedjati a remporté, ce mardi, la course du 800 m du meeting d'Ostrava en République tchèque, en établissant la meilleure performance de l'année sur cette distance.

Aligné dans le couloir N.7, le coureur algérien a réalisé un chrono de 1:43.51, devant le Français Gabriel Tual (1:45.79) et le Suédois Andreas Kramer (1:45.85). De son côté, l'autre Algérien aligné dans cette course Mohamed Ali Gouaned, a terminé à la 9^e position avec un temps de 1:48.52.

Cette compétition s'inscrit dans le cadre du programme préparatoire, établi par les deux internationaux algériens en prévision des importantes échéances internationales à venir, dont les Jeux olympiques JO-2024 de Paris (26 juillet-11 août), pour lesquels ils sont tous les deux qualifiés, en compagnie de Slimane Moula (800 m) et Mohamed Yasser Triki (triple saut).

ACCIDENTS DE LA ROUTE

3 morts et 216 blessés en 24 heures

«Trois personnes ont trouvé la mort et 216 autres ont été blessées dans plusieurs accidents de la route survenus ces dernières 24 heures à travers différentes régions du pays», selon un bilan rendu public, ce mercredi par la Protection civile.

Le bilan de la Protection civile fait état également du décès d'un enfant de trois ans (carbonisé) et deux personnes souffrant de gênes respiratoires, suite à un incendie qui s'est déclaré dans un appartement dans la wilaya d'Ain Defla.